

## Epidémiologie de l'insuffisance rénale aiguë en réanimation : données récentes

Pr Thomas Rimmelé

Service d'Anesthésie et Réanimation, Hôpital Edouard Herriot, Hospices Civils de Lyon,  
France



Qu'ils travaillent au bloc opératoire ou en réanimation, les anesthésistes-réanimateurs prennent en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale aiguë tous les jours. Également appelée Acute Kidney Injury (AKI) dans la littérature, l'insuffisance rénale aiguë est un syndrome clinico-biologique qui englobe tout le spectre de la défaillance rénale aiguë et qui est défini et classé par niveau de sévérité en fonction de l'évolution de deux critères fonctionnels

que sont la créatininémie et la diurèse (Définition des recommandations internationales KDIGO 2012).

Des données récentes françaises rapportent que l'AKI est extrêmement fréquent en soins critiques. En effet, 75% des patients de réanimation et environ 50% des patients d'Unité de Surveillance Continue (USC) sont concernés par l'AKI. La majorité des AKI observés en USC sont des AKI KDIGO Stade 1. De très nombreux patients voient leur séjour en soins critiques marqué par plusieurs épisodes d'AKI lors de ce même séjour. Ces épisodes d'AKI surviennent en général très rapidement après l'admission en réanimation, très souvent lors des 24 premières heures.

Concernant les AKI sévères et la mise en épuration extra-rénale (EER), une étude épidémiologique mondiale (73 pays), lancée par l'ESICM (European Society of Intensive Care Medicine), rapporte que le choix de la modalité d'EER dépend de nombreuses variables.

L'hémodiafiltration continue est la modalité la plus utilisée au niveau mondial alors que c'est la modalité la moins utilisée en France ! Il existe toujours une énorme hétérogénéité de pratique dans le monde sur la manière dont est administrée l'EER en réanimation.

Lors de ces 11<sup>èmes</sup> journées CAPSO, nous discuterons ces données épidémiologiques récentes de même que ce qu'elles signifient en termes de prise en charge des patients de soins critiques.

*Le Professeur Thomas Rimmelé abordera ces considérations  
lors de la session Rein, le jeudi 7 décembre 2023.*